



Doc. 12698

24 août 2011

Vers l'Année internationale de la famille de 2014

Proposition de résolution

plusieurs membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Depuis novembre 2010, les organes de l'Assemblée générale des Nations Unies ont commencé une réflexion fructueuse sur les résultats des engagements pris après la première Année internationale de la famille de 1994.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, qui reconnaît la famille dans l'article 12 de sa Convention européenne des droits de l'homme, à l'occasion du 50^e anniversaire de la Charte sociale européenne, devrait commencer à réfléchir à nouveau au rôle de la famille, en particulier sur le thème de la pauvreté familiale, sur son importance pour la cohésion sociale et l'équilibre entre les engagements professionnels et familiaux. Les mêmes thèmes ont été débattus lors d'une réunion récente d'un groupe d'experts de l'Organisation des Nations Unies du 1^{er} au 3 juin 2011.

Au cours des deux dernières années, l'Assemblée parlementaire a adopté plusieurs résolutions concernant divers aspects de la cohésion familiale et sociale, avec la [Résolution 1720 \(2010\)](#) et la [Recommandation 1912 \(2010\)](#), et les moyens de lutter contre la pauvreté, avec la [Résolution 1800 \(2011\)](#) et la [Recommandation 1963 \(2011\)](#).

Une analyse demandée par le Premier ministre britannique David Cameron, publiée sous le titre [Letting Children Be Children](#), a confirmé l'importance du rôle de la famille dans l'éducation de l'enfant.

Une réflexion plus complète est maintenant nécessaire en vue de la prochaine célébration de l'Année internationale de la famille, en 2014, en particulier s'agissant des droits visés aux articles 4, 7, 8, 16, 17 de la Charte sociale européenne, dont nous célébrons le 50^e anniversaire cette année. L'Assemblée pourrait également évaluer le suivi de ses résolutions et recommandations. Elle pourrait ainsi devenir un protagoniste influent des initiatives de l'Année internationale de la famille de 2014.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

MOTA AMARAL João Bosco, Portugal, PPE/DC
BÉTEILLE Laurent, France, PPE/DC
BODEN Fernand, Luxembourg, PPE/DC
COMMERCIO Roberto Mario Sergio, Italie, PPE/DC
DOZZO Gianpaolo, Italie, GDE
FRANSSEN Cindy, Belgique, PPE/DC
GALATI Giuseppe, Italie, PPE/DC
GATTI Marco, Saint-Marin, PPE/DC
GHILETCHI Valeriu, République de Moldova, PPE/DC
GREFF Claude, France, PPE/DC
HAUPERT Norbert, Luxembourg, PPE/DC
HOSTALIER Françoise, France, PPE/DC
KALMÁR Ferenc, Hongrie, PPE/DC
KOSZORÚS László, Hongrie, PPE/DC
MARIN Christine, France, PPE/DC
MAYER Edgar, Autriche, PPE/DC
MUÑOZ-ALONSO Alejandro, Espagne, PPE/DC
NESSA Pasquale, Italie, PPE/DC
NEUGEBAUER Fritz, Autriche, PPE/DC
OMTZIGT Pieter, Pays-Bas, PPE/DC
OSCARSSON Mikael, Suède, PPE/DC
PALIHOVICI Liliana, République de Moldova, PPE/DC
PAPADIMITRIOU Elsa, Grèce, PPE/DC
SANTINI Giacomo, Italie, PPE/DC
SCHNEIDER André, France, PPE/DC
SPAUTZ Marc, Luxembourg, PPE/DC
STUCCHI Giacomo, Italie, GDE
SZÉKYNÉ SZTRÉMI Melinda, Hongrie, PPE/DC
TOFANI Oreste, Italie, PPE/DC
TOSHEV Latchezar, Bulgarie, PPE/DC
VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC
VEJKEY Imre, Hongrie, PPE/DC
VITALI Luigi, Italie, PPE/DC
VOLONTÉ Luca, Italie, PPE/DC
ZACCHERA Marco, Italie, GDE

1. GDE: Groupe démocrate européen
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen